

LES AUTOMOTRICES ELECTRIQUES DE LA S.N.C.B.

En 1935 la S.N.C.B. mit en service sur la ligne de Bruxelles à Anvers 12 rames automotrices formées de 4 voitures dont deux motrices et deux remorques.

Ces rames qui ont été entièrement construites en Belgique, ont effectué jusque maintenant 19.500.000 Km soit 1.625.000 Km en moyenne par rame.

Chaque motrice est munie de 4 moteurs d'une puissance unihoraire de 275 HP.

La sécurité assurée par ce matériel est remarquable.

Une de ces rames passait en pleine vitesse à Vieux-Dieu lors du bombardement du 5 avril 1943. Elle déraila dans les trous des bombes, sans autre dommage aux caisses qu'une vitre brisée.

Un seul voyageur fut légèrement blessé.

Jusqu'en 1939 les rames de 4 voitures ne furent utilisées qu'en service direct; depuis 1939 elles sont également utilisées en service semi-direct, et la composition d'un grand nombre de trains directs ou semi-directs a été portée à 6 voitures.

A cet effet la S.N.C.B. a fait construire 16 nouvelles remorques de 3e classe d'un type analogue à celui des remorques de 1935.

En 1939 huit automotrices doubles (2 voitures) furent mises en service pour assurer notamment le trafic omnibus.

Tout en présentant la même résistance que les rames 1935, ces automotrices sont moins lourdes; les rames de 1935 (4 voitures) pèsent à vide 242,200 T. et les automotrices doubles 109,740 T.

Ces dernières sont pourvues de 4 moteurs de 275 HP, identiques à ceux des rames de 1935. Elles ont parcouru 7.400.000 Km.

Une automotrice double prototype de 101,500 T. commandée pendant la guerre est sortie de fabrication en 1946.

Prévue pour service omnibus, elle a reçu des bogies et des moteurs d'un type différent des types 1935 et 1939, et la S.N.C.B. utilise cette automotrice en service express afin de se rendre compte de son comportement à grande vitesse.

Des 21 rames automotrices, 19 sont journellement en ligne pour assurer 180 trains.

Des automotrices circuleront également sur les nouvelles lignes à électrifier; c'est ainsi que la S.N.C.B. vient de passer commande à l'industrie belge pour 25 automotrices doubles omnibus à 4 moteurs de 275 HP. Ces automotrices pèseront à vide 90 T. et comporteront 138 places assises de 3e classe et 32 de 2e classe.

Elles seront affectées aux lignes de Bruxelles-Midi à Charleroi et de Bruxelles à Anvers où l'augmentation de la clientèle exige un renforcement du parc.

Après achèvement de la Jonction; les trafics Anvers-Bruxelles et Bruxelles-Charleroi seront combinés et de nombreuses automotrices feront la liaison Charleroi-Anvers.